

BULLETIN D'ADHÉSION

AMAP GaR'O'Bio

Septembre 2024- août 2025

Contact : amapgarobio@gmail.com

Je, soussigné(e) _____

Adresse _____

Téléphone _____

Mail _____

Adhère à l'association AMAP GAR'O'BIO pour la période de
septembre 2024 à août 2025

Montant de l'adhésion : 10 € (règlement en espèce)

L'adhésion implique le respect de la Charte des AMAPS, des
statuts et du règlement intérieur de l'association remis le jour de
l'adhésion et à la disposition de l'adhérent(e) sur le site internet de
l'association ou sur simple demande.

L'adhérent(e) s'engage à participer aux distributions des produits

en s'inscrivant auprès du référent-e des permanences et au
fonctionnement général de GAR'O'BIO.

Fait à _____ Le _____

Signature